COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 AVRIL 2015

L'an deux mil quinze, le vingt-quatre avril à 20h00,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Jean-Luc CHANUT, Christian LABOURET, Michelle CORRE, Christian STALPORT, Aurélie BESANCON, Romain JONON, Nathalie MENUT, Stéphanie BOUVARD-LOLIGNIER, Bernard GUITTAT, Alexandre LACROIX, Frédéric BUTTET, Christophe VERMOREL, Vanessa BASSEUIL

Etaient excusés : Stéphane PEGON, ayant donné pouvoir à Frédéric BUTTET

Anne-Marie SAINT-MARTIN, ayant donné pouvoir à Bernard GUITTAT

<u>Secrétaire de séance</u> : Aurélie BESANCON

Secrétaire de Mairie : Ingrid BONNETAIN

Point 1 : Approbation du compte-rendu de la réunion du jeudi 26 mars 2015.

Le Maire demande si chacun a pris connaissance du compte-rendu de la précédente réunion. En l'absence de remarques, le Maire déclare le compte-rendu adopté à l'unanimité.

<u>Point 2 : Informations sur le Schéma Directeur d'Assainissement et vérification de la lagune.</u>

Le Maire fait un point rapide sur le dossier. Il informe le conseil municipal que la publication de l'appel d'offre a été faite le 02 mars 2015. La date limite de remise des plis était le jeudi 16 avril à 17h00.

L'ouverture des plis a eu lieu le vendredi 17 avril.

La Commission d'Appel d'Offres se réunit le mercredi 29 avril à 19h00 pour effectuer le choix du candidat retenu.

Point 3: Informations sur le Plan Local d'Urbanisme.

Le Maire informe le conseil municipal que la chambre d'agriculture a rendu le diagnostic agricole de la commune dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Il est demandé à la secrétaire de mairie de transmettre ces éléments par mail aux conseillers municipaux.

NB: ce qui est écrit en noir est définitif, ce qui est écrit en jaune est à préciser par l'Agence Technique Départementale de Saône et Loire et ce qui est écrit en bleu est à préciser par la commune de St Maurice.

Point 4 : Carte scolaire : RPI à créer.

Le Maire informe le conseil municipal d'un courrier envoyé par Fabien BEN, Inspecteur d'Académie dans lequel il est demandé à la commune de St Maurice « de réfléchir dès maintenant à un rapprochement éventuel avec une ou plusieurs communes voisines dans le cadre d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).

Il pourrait être envisagé un RPI avec Châteauneuf, Tancon avec lesquelles il existe déjà une convention.

Point 5: Informations sur le projet Cantine-Garderie.

Le Maire fait un point rapide sur le dossier. Il informe le conseil municipal que la publication de l'appel d'offre a été faite le 14 avril 2015. La date limite de remise des plis est le jeudi 28 mai à 17h00. L'ouverture des plis aura lieu le vendredi 29 mai à 14h00.

Point 6 : Réserve communale de sécurité civile.

Le Maire précise le rôle de la réserve communale de sécurité civile :

- Accueil et soutien des sinistrés (assistance matérielle et aide dans leur démarche administrative . . .)
- Gestion des dons en matériels pour les victimes . . .
- Aide au retour à la vie normale

Aucune délibération n'a été prise à ce sujet jusqu'à maintenant et il est décidé à l'unanimité de ne pas en prendre, le conseil municipal estimant que si le besoin s'en faisait ressentir il n'aurait pas besoin d'une délibération pour organiser l'aide nécessaire.

Point 7 : Tour du Pays Charolais.

L'association TBCO demande la participation de signaleurs lors de leur passage sur la commune de St Maurice les Châteauneuf le dimanche 14 juin mais ce jour-là, il est prévu la manifestation du Défi Anthony sur St Martin de Lixy où beaucoup de personnes de la commune sont déjà mobilisés.

Point 8: Questions diverses.

- Le Maire demande qui peut le remplacer le 05 mai pour un bornage à la station de gaz et à la gendarmerie : Bernard GUITTAT et Michelle CORRE se proposent de le remplacer.
- Le Maire fait un rapide compte-rendu du problème de poux à l'école. Il informe le conseil municipal que les locaux seront traités pendant les vacances scolaires.
- Il informe le conseil municipal que le Pré Fromentale fait l'objet d'une convention précaire de vente d'herbe et qu'il est convenu que chaque année l'exploitation de ce terrain serait affectée à un nouvel agriculteur : pour 2015 ce sera le GAEC du Bois de Moulin.
- Il avait été demandé un devis pour la remise en état du chemin qui dessert les maisons DESCHARNES/CAMPY. La dégradation importante de ce chemin oblige la commune à le refaire. De plus, le bus scolaire emprunte ce chemin matin et soir tous les jours.
- Une tournée des chemins par les conseillers municipaux qui le souhaitent sera effectuée le samedi 02/05 à 9h00.
- Une corvée réalisée par les conseillers municipaux sera faite le samedi 30 mai à 9h00 pour déplacer l'abri bus situé place de l'Eglise et pour installer des illuminations sur l'Eglise.
- La cérémonie du 08/05 aura lieu le 08/05 à 11h00 à St Maurice. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.
- Le festival saperlipoète aura lieu le 15/05 à 20h30 au foyer rural.
- Christian LABOURET informe le conseil qu'une réunion concernant le rassemblement des St Maurice aura lieu le 02/06 à 20h00à la salle de réunion derrière la mairie.

- Vanessa BASSEUIL propose d'organiser un concours photo pour réaliser la page de garde du bulletin municipal 2016.
- Christian STALPORT informe le conseil municipal que la plantation des fleurs aura lieu le mardi 28/04.
- Michelle CORRE indique que la réunion de FDAVAL (Fonds Départemental d'Aide à la Vie Associative Locale) aura lieu le 19/05.
- Elle fait également remarquer qu'il y a une fuite entre les deux toits de la Vieille Eglise. Il conviendra donc de faire intervenir une entreprise.
- La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au jeudi 04 juin 2015 à 20h00.

La séance est close à 22h55.